

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉPREUVE EP2 BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION

Épreuve ponctuelle : oral en 3 parties (30 minutes maxima)

I - Objectif de l'épreuve

- *Apprécier l'aptitude du candidat à mobiliser ses compétences et connaissances acquises, dans le cadre de SITUATIONS PROFESSIONNELLES, REELLES OU RECONSTITUEES, de suivi administratif de stocks, de communication, de commercialisation et de pratique informatique appliquée*

L'épreuve doit mettre le candidat en situation de révéler ses compétences professionnelles, identifiées dans le référentiel de certification et doit permettre d'évaluer :

1. Le degré d'appropriation des compétences professionnelles :

- C 2.1 – Appliquer ma codification aux colis/produis, aux lots, aux emplacements,
- C 2.2 – Saisir et suivre les mouvements,
- C 2.3 – Effectuer tout ou partie de l'inventaire,
- C 2.4 – Détecter les anomalies et en rendre compte,
- C 4.1 – Situer l'opération en cours dans la chaîne logistique-commercialisation
- C 4.2 – Communiquer dans l'entreprise,
- C 4.3 – Participer à tout ou partie de la commercialisation,
- C 4.4 – Apprécier l'incidence de l'activité de l'agent logisticien sur le service rendu et sa satisfaction.

2. Le degré de pratique informatique (utilisation de ressources logicielles courantes en matière de suivie des stocks et en bureautique

II – Support de l'évaluation

Le candidat doit présenter, au jury, **UN DOSSIER**, support de l'évaluation, prenant appui sur son expérience acquise au cours des périodes de formation en entreprise (ou sur son activité professionnelle).

❗ Si le candidat se présente sans dossier écrit, le jury doit recevoir le candidat et lui notifier qu'il ne peut être interrogé. L'élève se voit attribuer la note 0.

Le dossier, présenté à l'aide de l'outil informatique, comporte **OBLIGATOIREMENT** :

- 1 partie administrative :
 - attestations de PFE ou d'activité salariée
- 1 partie technique :
 - 1 fiche schématisée de repérage du cheminement d'un produit/colis
 - 1 fiche de suivi administratif du stock d'un produit
 - 1 fiche technique d'un produit

Il concerne **UN SEUL PRODUIT** (éventuellement un produit de la même famille).



Chaque fiche comporte 2 pages maxima (hors annexes). Les annexes doivent figurer en nombre limité, être complétées et pertinentes.

Un sommaire peut être inséré dans le dossier ainsi qu'une introduction dans laquelle l'entreprise sera présentée succinctement (sous forme de tableau par exemple).

Identification de l'entreprise	
Raison sociale	
Adresse	Lieu de la PFE
Activité du site logistique	

Fiche 1 : Cheminement d'un produit/colis

- Identification du produit : préciser la famille de produit et le produit présenté dans le dossier.
- Situation du produit dans la chaîne : présenter le cheminement du produit sous forme de schéma.
- Partenaires : présenter sous forme de tableau :

Partenaires	Rôle

- Equipe d'agents logisticiens : présenter sous forme de tableau :

Equipes	Missions

- Informations et documents : Citer les documents logistiques liés aux opérations logistiques de l'entreprise.

Fiche 2 : Suivi administratif du stock d'un produit

- Identification du produit : préciser la famille de produit et le produit présenté dans le dossier.
- Méthode de codification : présenter tous les codes existants : code-barres, code interne à l'entreprise et codification de l'adresse de stockage et donner la signification de ces codes.
- Historique des mouvements du produit sur une période : commenter succinctement l'historique.

Ne pas pénaliser le candidat s'il ne peut présenter un document émanant de l'entreprise (historique des mouvements, page écran...). Toutefois, le dossier doit comporter un tableau ou un commentaire expliquant les mouvements de stock.

- Méthode de comptage physique des produits et procédures : préciser le type d'inventaire (ponctuel, tournant, ponctuel) ; le comptage (par produit, par lot ; à l'aveugle ou à partir d'un listing) et pouvoir expliquer les principales causes des écarts.

Fiche 3 : Fiche technique produit

Reprendre la fiche du dossier professionnel. Il est recommandé de prévoir un mini-argumentaire de 2 ou 3 lignes expliquant les avantages du produit.

III – déroulement de l'épreuve

La commission est composée de **DEUX EXAMINATEURS** : un professeur (ou formateur) de la spécialité et un professionnel du secteur. En cas d'absence d'un professionnel, un professeur de la spécialité le remplace.

L'épreuve, d'une durée totale de 30 minutes, s'articule en trois temps :

1. 5 minutes : le candidat présente l'entreprise ainsi que la fiche 2 (suivi administratif du stock). Le jury veille à ne pas interrompre le candidat. En cas de dépassement trop important du temps imparti, le jury demande une conclusion
2. 15 minutes : situation de communication (phase de commercialisation) à partir de mises en situation générale que l'élève adapte à sa ou ses fiches
3. 10 minutes : échange sur les outils de communication avec utilisation de logiciels, progiciels, navigateur... l'interrogation sur les stocks ne porte pas sur la théorie mais sur la gestion des stocks au moyen de l'outil informatique (ex : progiciel utilisé, saisie des mouvements à partir de documents)